

L'association a pour but de maintenir et d'inciter à l'installation les exploitations de proximité, pratiquant une agriculture durable, fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables.  
Comment ? Les consommateurs préfinancent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines livraisons).  
En s'engageant par la signature de ce contrat, paysans et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires.

**Contrat établi pour une durée de 4 mois :**

**Septembre à décembre 2020**

**Contractants : Paysans**

**Corinne & J.-Marie VECTEN**

377 Maison Neuve

45360 CHATILLON / LOIRE

Tél : 02 38 31 03 45 port : 06 79 06 45 56

Mail : jean-marie.vecten@wanadoo.fr

CONSUMMATEUR-TRICE	
Nom :	
Adresse :	
Tél.:	
Mail :	
À jour de sa cotisation : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

**Coordinatrice :** Dominique Auffret , 06 31 38 51 58 - famille.auffret@wanadoo.fr

		SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	
produit non disponible						
<u>Contenu du contrat</u>		<u>PRIX / DATE</u>	17	15	12	10
<b>Brebier</b>	Beurrée	2,50 €				
	Frais					
	½ sec					
	Sec					
	Très sec					
	Cendré					
<b>Blason d'Orléans</b>		3,10 €				
<b>Litre de Lait</b>		1,90 €				
<b>Capétieux</b>		payé à la livraison 19 € le kg				
Total livraison						
<b>Total CONTRAT</b>						

**Termes du contrat :** La livraison a lieu le jeudi, aux dates indiquées de 17H45 à 19H15, à la Maison des associations, rue Paulin Enfer à GIEN

Le paiement s'effectue à la signature du contrat pour sa totalité, **sauf pour le Capétieux, payé à la livraison (Pesée)**

o en 1 fois : \_\_\_\_\_ € espèces ou chèque à l'ordre de **M. MME VECTEN**

o par mois, soit \_\_\_\_\_ chèques de \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ € à l'ordre de M. MME VECTEN.

**Signatures :** et mention « lu et approuvé »

Paysan

Consommateur